



Paris, le 15 novembre 2018

## Succès de l'exercice de crise cyber de la Place financière de Paris

**Le Groupe de Place Robustesse<sup>1</sup>, avec le soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a organisé un exercice de crise cyber le 9 octobre 2018. Cet exercice s'inscrit dans la stratégie de test pluriannuelle du Groupe et marque une étape importante, avant l'organisation en 2019, sous présidence française du G7, d'un exercice cyber à l'échelle internationale en 2019.**

Piloté par le Secrétariat du Groupe de Place Robustesse (Banque de France) en partenariat avec l'ANSSI, cet exercice a mobilisé près de 350 personnes au sein des 24 entités participantes.

Cette année, le scénario de test avait comme objectif :

- D'éprouver le protocole de coordination établi entre le Groupe de Place Robustesse et l'ANSSI,
- De valider l'adéquation et la réactivité du dispositif de crise de la Place financière de Paris, en cas d'attaque cyber.

L'exercice a confirmé la bonne coordination entre les membres du Groupe dans le cadre d'une crise cyber de grande ampleur, ainsi que l'importance d'une implication de l'ANSSI

---

<sup>1</sup> Le Groupe de Place Robustesse, créé en 2005 à l'initiative de la Banque de France, s'est fixé un double objectif de résilience (capacité du système financier à faire face à des chocs affectant ses fonctions critiques) et de crédibilité (maintenir la Place de Paris parmi les Places reconnues par les investisseurs internationaux comme l'une des plus robustes en cas de crise opérationnelle majeure). Le Groupe de Place Robustesse rassemble les principaux groupes bancaires français des infrastructures de marché, des gestionnaires de systèmes de paiement, le SHFDS du ministère de l'Économie et des Finances, la Direction générale du Trésor, la Fédération bancaire française, la Banque de France, des autorités de régulation : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, Autorité des marchés financiers.

### Contacts Presse :

Banque de France :  
Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00  
[presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

ANSSI :  
Bureau relations presse : 01 71 75 84 04  
[communication@ssi.gouv.fr](mailto:communication@ssi.gouv.fr)

dans le dispositif. Ce test a été également l'occasion pour les participants d'éprouver leurs processus de gestion de crise interne.

Le scénario articulé autour de plusieurs processus critiques du secteur financier (approvisionnement des distributeurs de billets, gestion de la liquidité du système bancaire), développait également une dimension de communication de place (suite aux rumeurs, articles et sollicitations de la presse...). La combinaison de ces différents éléments, la forte implication des acteurs de la place ont permis à cet exercice d'être un véritable succès, riche d'enseignements.

---

**A propos de l'ANSSI**, L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

**A propos de la Banque de France**. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous    

---

### Contacts Presse :

Banque de France :  
Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00  
[presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

ANSSI :  
Bureau relations presse : 01 71 75 84 04  
[communication@ssi.gouv.fr](mailto:communication@ssi.gouv.fr)